

Projet de loi ESR en débat à l'Assemblée Nationale :
C'est le moment de se bouger
pour empêcher de nouveaux reculs dans la recherche publique

Après une parodie de concertation, le gouvernement entend maintenant expédier le débat parlementaire (lecture unique, procédure du « temps législatif programmé » limitant la durée des échanges, sujets sensibles remis à plus tard¹). L'ouverture du débat à l'Assemblée Nationale est prévue le 22 mai, après la réunion de la commission des affaires culturelles les 14 et 15 mai. D'où la nécessité de multiplier les initiatives dès cette semaine... et de préparer activement le 22 mai !

La boîte à outils SUD-RE pour interpeller les parlementaires : ([disponible ici sur notre site](#))

- Un courriel-type que chacun/e est invité/e à adresser dès aujourd'hui à ses élu/es au parlement, aux rapporteurs de la loi dans les 2 assemblées, aux membres de la commission siégeant cette semaine... [Deux modèles sont disponibles sur notre site](#) (avec le mode d'emploi).
- Un tableau de propositions d'amendements sur le Code de la Recherche (et d'autres textes) pour traduire dans la loi la rupture avec les politiques qui nous ont mis à genoux.
- Des morceaux choisis des sévères critiques de l'opposition de 2006 qui avait voté CONTRE le projet de loi "Pacte pour la recherche" du gouvernement d'alors (Hollande en tête), notamment parce qu'il confondait innovation et recherche et n'était pas assez ambitieux ! Le PS réclamait alors + 10 % de crédits et + 4500 postes par an pendant 5 ans pour la recherche ! Vont-ils s'en souvenir ?

Le mercredi 22 mai, journée nationale de grève et manifestations de l'ESR



Un large front regroupant syndicats, associations, et collectifs de précaires vient de renouveler son [appel à faire du 22 mai une forte journée de mobilisation, avec appel à la grève et manifestations](#).

Voir les motifs du préavis de grève déposé par SUD-Recherche-EPST : <http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article1709>

Cette semaine, levons la tête du guidon, participons nombreux aux Assemblées Générales, interpellons collectivement les parlementaires, préparons le 22 mai et la suite...

Et il est toujours temps de signer la [pétition « contre un projet de loi toujours inacceptable »](#)

(NB - Le préavis de grève a été déposé à partir de ce mardi 14 pour couvrir les actions qui seraient décidées localement et sera renouvelé au-delà du 22 mai : ne lâchons rien !).

Si la loi FIORASO était votée en l'état cela signifierait (et pour longtemps !) :

- pérenniser l'ANR, les Idex,... et la précarité (mais virer les précaires : il n'y aura qu'un poste pour 3 éligibles à la titularisation « Sauvadet » et aucune création d'emploi !)
- aggraver les politiques d'austérité dans le public (gels de postes, blocages des salaires et des carrières...) tandis que les fonds publics sont détournés pour restaurer les dividendes des actionnaires de pauvres entreprises comme Sanofi, Véolia, l'Oréal, Dior, etc...
- poursuivre le démantèlement des EPST, étranglés budgétairement et émiettés dans les super-universités régionales, les centres de recherche passant sous la coupe des contrats de sites et des régions (en attendant le transfert des personnels ?)
- accélérer la dérive vers la marchandisation de la recherche publique

**Retrait du projet « Fioraso »,
 Pour un autre projet de loi d'orientation ET de programmation (avec un volet
 « moyens »), à la hauteur des besoins des personnels, des étudiants et de la société !**

¹ Les prérogatives des régions sur l'ESR seront traitées dans la loi de décentralisation à l'automne, et la partie sur les « activités de transfert pour la création de valeur économique » sera promulguée par ordonnances !